

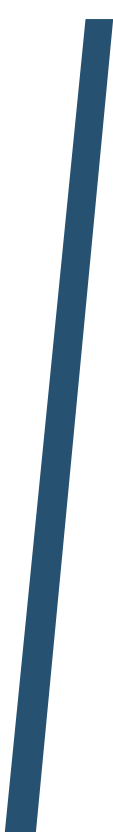
Rapport de gestion

Grand Conseil de la République et canton de Genève



20
18

2^e législature
1^{re} année



Secrétariat général du Grand Conseil
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3970 – 1211 Genève 3
T 022 327 97 00
ge.ch/grandconseil

Rapport de gestion tiré à 200 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié FSC
100% recyclé, neutre en CO₂

Genève, avril 2019



Le mot du président

C'est dans une salle généreusement prêtée au Grand Conseil par l'Union internationale des télécommunications (UIT), le temps de la rénovation de sa salle traditionnelle, que cette première année de législature s'est déroulée. Une salle de conférence pour accueillir une arène politique, l'affaire n'était pas gagnée! Elle le fut cependant, dans la sérénité et le respect.

Trois gros dossiers soumis au peuple y furent traités : celui de l'imposition des entreprises (RFFA), la nouvelle loi sur la laïcité de l'Etat (LLE) et celui de la caisse de pension des fonctionnaires de l'Etat (CPEG). Un très grand nombre d'initiatives populaires furent disputées en plénière, en plus d'un ordre du jour ordinaire toujours inflationnaire.

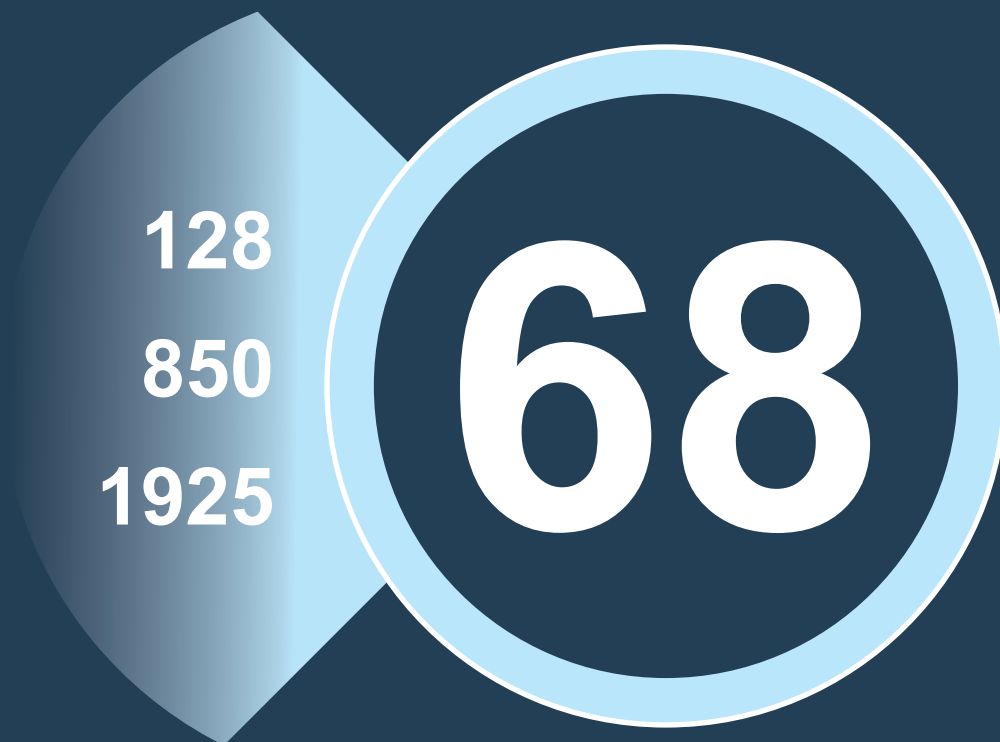
Cette année a montré une fois de plus que la politique n'est pas l'art de faire le bien (laissons cela à la morale), elle n'est pas non plus l'art de se préoccuper du bonheur des hommes (laissons cela à la philosophie), elle est plus modestement l'art de trouver des compromis pour éviter le pire à nos concitoyens.

Jean Romain

En 2018

Le Grand Conseil a siégé 68 séances, comptabilisant 128 heures.

Les commissions parlementaires, les commissions ad hoc et les trois délégations parlementaires intercantoniales ont tenu plus de 850 séances, comptabilisant 1925 heures de travail de commission.



Les 4 fonctions du Grand Conseil

Haute surveillance - Législative - Recours - Elections et prestations de serment



Fonction de haute surveillance

La haute surveillance est exercée plus particulièrement par trois commissions parlementaires : la Commission des finances, la Commission de contrôle de gestion et la Commission des visiteurs officiels.

La haute surveillance du parlement s'effectue notamment par l'examen des états financiers individuels et consolidés, en principe avant la pause estivale.

Elle intervient aussi lors du processus budgétaire.

Plus généralement, elle est assurée, sur délégation du Grand Conseil, par la Commission de contrôle de gestion.

Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Etat

44 oui contre 49 non

Approbation des états financiers individuels pour 2017

84 oui contre 8 non

Approbation des états financiers consolidés pour 2017

88 oui contre 8 non

10 h 06 de débat

La Commission des finances est l'une des commissions exerçant de manière déléguée la haute surveillance du parlement.

Elle exerce ses compétences en priorité en étudiant les projets de budget et les comptes de l'Etat de Genève mais également lors des renouvellements des contrats de prestations qui lui sont soumis.

Ainsi, l'étude des comptes 2017 s'est déroulée sur 9 séances du 28 mars au 30 mai 2018, représentant près de 25 heures de travail pour la seule commission. Ses sous-commissions ont quant à elles consacré près de 41 heures d'auditions à l'étude des comptes 2017.

Le projet de budget 2019 a, pour sa part, été examiné par la commission et par ses sous-commissions durant près de 72 heures, entre le 19 septembre et le 21 novembre 2018.

Dans la continuité de 2017, la commission a poursuivi ses travaux sur la caisse de prévoyance de l'Etat de

Genève ou encore sur le versement des indemnités et aides financières.

Un accent particulier a été également mis par la commission sur l'étude de divers contrats de prestations (tels que les indemnités et les aides financières aux établissements médico-sociaux pour un montant total de plus de 500 millions de francs ou encore les indemnités aux établissements accueillant des personnes handicapées pour un montant de plus de 800 millions).

En 2018, la Commission des finances a traité, en outre, plus d'une cinquantaine d'objets parlementaires différents (hors demandes de crédits supplémentaires).

**Rapport de la commission des finances
chargée d'étudier le projet de loi du
Conseil d'Etat établissant le budget
administratif de l'Etat de Genève pour
l'exercice 2019**

52 oui contre 43 non et 1 abstention

9 h 52 de débat

La Commission de contrôle de gestion exerce en particulier la mission de haute surveillance du parlement sur la gestion du Conseil d'Etat, de l'administration ainsi que des institutions de droit public et des organismes subventionnés par l'Etat.

La Commission de contrôle de gestion (CCG) dispose de compétences larges au sens des articles 201A et suivants LRGC.

Elle exerce en particulier la mission de haute surveillance du Parlement sur le Conseil d'Etat et l'administration cantonale. Elle dispose d'un pouvoir d'auto-saisine.

Durant l'année 2018, la CCG s'est réunie lors de 39 séances plénières, siégeant ainsi près de 100 heures. Six objets parlementaires lui ont été renvoyés par le Grand Conseil dont quatre ont été traités et finalisés durant l'année sous revue (bilan de législature 2013-2018 du Conseil d'Etat, préavis sur l'évaluation des HUG, affaire Maudet et application des marchés publics à l'Etat), en sus des anciens objets traités.

Fin 2018, trois objets parlementaires étaient en suspens devant la commission (suivi des recommandations de la CEP concernant l'affaire Adeline M., crise de la police et créances prescrites des HUG).

Une grande partie du travail de la commission est fondée sur des thématiques découlant de son pouvoir d'auto-saisine ainsi que sur le suivi des recommandations de la Cour des comptes et du service d'audit interne de l'Etat. En 2018, 30 rapports d'audits internes et externes ont été présentés à la CCG et la commission a suivi une dizaine de thématiques.

Au cours de cette même période, la sous-commission « Pénitentiaire » a achevé ses travaux, après avoir siégé un total de 55 heures au cours de 21 séances. Elle a été chargée par mandat de la CCG d'étudier l'organisation et le fonctionnement du domaine pénitentiaire à Genève. En outre, une deuxième sous-commission de la CCG, traitant de la surveillance de l'Etat sous l'angle de la gestion administrative et financière du Pouvoir judiciaire, a poursuivi ses travaux. A ce stade, elle a siégé durant 10 séances pour un total de 12 heures 30.

La Commission des visiteurs officiels a notamment pour mission d'examiner les conditions de détention dans tous les lieux de privation de liberté situés dans le canton.

La commission a tenu 19 séances et a effectué la visite de 7 établissements de détention et autres locaux de privation de liberté.

Pour le surplus, des membres de la commission ont participé aux travaux de la Commission interparlementaire chargée du contrôle de l'exécution des concordats sur la détention pénale (CIP détention pénale), commission qui s'est réunie à deux reprises en 2018.



Fonction législative

La fonction législative comporte notamment les attributions suivantes :

- les décisions relatives aux initiatives populaires, à savoir l'examen de leur prise en considération et l'élaboration éventuelle d'un contreprojet ;
- l'adoption, l'amendement ou le rejet de projets de lois qui sont présentés par le Conseil d'Etat ou les députés ;
- l'approbation ou le rejet des conventions intercan-tonales et internationales ;
- le vote du budget et l'approbation des états financiers ;
- le traitement des motions, résolutions, postulats et questions.

/ Détail des objets traités en 2018

Objets	Traités	Renvoyés en commission	Retirés	Autre	Total
Initiatives	3	11	-	-	14
Projets de lois	164	202	21	-	387
Motions	98	85	4	-	187
Résolutions	29	16	2	-	47
Rapports divers	25	18	-	-	43
Postulats	-	-	-	-	-
Questions écrites	-	-	-	17	17
Questions écrites urgentes	-	-	-	197	197

Total fonction législative

892





Fonction de recours

La fonction de recours comporte en particulier les attributions du Grand Conseil suivantes: réception et traitement des pétitions et des demandes de grâce.

Les rapports sur les pétitions sont en principe inscrits à l'ordre du jour du Grand Conseil de la séance du vendredi après-midi et traités dans la mesure du temps disponible à la suite des objets non controversés de la séance des extraits, ce qui permet un traitement plus rapide et une réponse aux pétitionnaires dans les meilleurs délais.

En 2018, parmi les pétitions traitées, 16 ont été renvoyées au Conseil d'Etat, 11 ont été déposées sur le bureau du Grand Conseil et aucune n'a été classée.

/ Détail des pétitions

	2016	2017	2018
Reçues et renvoyées à la Commission des pétitions	37	23	30
Décisions prises en plénière	31	47	43
Renvoyées à une autre commission	5	3	5
Retirées	1	1	2

/ Détail des recours en grâce

	2016	2017	2018
Recours examinés par la commission	2	13	13
Recours traités par le Grand Conseil	2	5	3
Recours de la compétence de la commission	2	8	10
Amendes	-	2	4
Peines pécuniaires	1	4	6
Peines privatives de liberté	4	7	3
Grâces accordées	1	4	3
Grâces rejetées	4	13	10
Dossiers reportés	-	-	-

En 2018, la Commission de grâce a siégé à 8 reprises et a étudié 13 recours en grâce dont 3 traités par le Grand Conseil.



Fonction élections et prestations de serment

Cette fonction comporte en particulier les attributions suivantes :

- élection des magistrats du Pouvoir judiciaire dans l'intervalle des élections générales et, aux conditions fixées par les lois qui les instituent, des membres des commissions officielles, ainsi que du préposé cantonal à la protection des données et à la transparence ainsi que de son adjoint ;
- prestation de serment des députés, des députés suppléants, des conseillers d'Etat, des magistrats du Pouvoir judiciaire et des magistrats de la Cour des comptes.

Elections

Magistrats du Pouvoir judiciaire

Nombre d'élections

40

Membres des commissions officielles

75

Prestations de serment

Conseillers d'Etat

Nombre de personnes ayant prêté serment

7

Députés et suppléants

129

Magistrats de la Cour des comptes et suppléants

6

Magistrats du Pouvoir judiciaire

41

Evolution du nombre des objets traités en plénière

	2016	2017	2018
Initiatives populaires	5	8	14
Projets de lois	511	412	387*
Motions	153	173	187
Résolutions	26	42	47
Pétitions	36	49	46
Rapports divers du Grand Conseil et du Conseil d'Etat	42	37	43
Postulats	3	2	-
Questions écrites	19	16	17
Questions écrites urgentes	159	190	197
Rapports de la Commission de grâce	2	5	3
Elections (prestations de serment incluses)	93	89	177
Total	1049	1023	1118

*180 projets de lois ont été déposés en 2018 dont 102 par le Conseil d'Etat (57%) et 78 par les députés (43%), 42 ont été refusés dont 4 provenant du Conseil d'Etat (9,5%) et 38 provenant des députés (90,5%).

Recours déposés contre des décisions du Grand Conseil

	2016	2017	2018
Recours déposés	6	17	5

Décisions sur les recours en 2018

Recours admis	3
Recours partiellement admis	-
Recours rejetés	7
Recours retirés	-
Recours déclarés irrecevables	-

Finances et contrôle interne

Le Bureau est chargé de préparer le budget du Grand Conseil et de présenter les comptes. Il bénéficie pour ce faire de l'assistance du Secrétariat général.

Les dépenses de 2018 restent proches de celles de l'année précédente. La Commission d'enquête parlementaire a terminé ses travaux ce printemps. En revanche, le Grand Conseil a été convoqué à plusieurs reprises en session extraordinaire, ce qui représente également un coût.

En ce qui concerne les dépenses générales, elles restent stables par rapport à la moyenne des deux années précédentes.

Tous les chiffres sont indiqués en milliers

Grand Conseil	2016	2017	2018
Indemnités	5628	5158	5195
Dépenses générales	2426	2223	2418
Autres charges	169	157	147
Revenus	2	2	14
Secrétariat général du Grand Conseil			
Charges de personnel	3443	3267	3308
Dépenses générales	647	407	539
Autres charges	1	1	1
Revenus	25	54	34
Bureau interparlementaire de coordination			
Charges	51	50	50
Revenus	38	35	34



Points forts de l'année

2018 : nouvelle législature du parlement et du gouvernement, prestation de serment du Conseil d'Etat, lancement des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville, déménagement du parlement à l'UIT ou événements protocolaires.

L'année 2018 a été marquée par le changement de législature et les élections du 15 avril. A cette occasion, parmi les 100 députés qui ont prêté serment le 15 mai, 62 ont été réélus et 38 ont fait leur entrée au parlement.

Le 31 mai, le Conseil d'Etat a prêté serment à la cathédrale Saint-Pierre lors d'une séance extraordinaire du Grand Conseil. L'organisation de cette manifestation majeure de la vie institutionnelle genevoise, placée sous la responsabilité du Secrétariat général du Grand Conseil en collaboration avec le Département présidentiel et retransmise en direct, fut une grande réussite.

Durant l'été, les travaux de démolition de la salle du parlement ont commencé. Deux ans seront nécessaires pour terminer ce chantier d'envergure afin de doter le parlement d'une salle moderne.

En raison de cette rénovation, le Grand Conseil a dû trouver un lieu de remplacement pour siéger. C'est l'Union internationale des télécommunications qui accueille depuis le mois de septembre les parlementaires dans la salle Popov.

La traditionnelle sortie annuelle du président du Grand Conseil a eu lieu en Valais, canton d'origine de M. Jean Romain. Les députés genevois se sont d'abord rendus à Sion pour visiter le Grand Conseil valaisan et découvrir l'exposition « Risk » sur les effets des changements climatiques en montagne. Le Grand Conseil a également effectué une promenade le long du bisse désaffecté de Savièse, réaménagé en sentier didactique et touristique par l'Association pour la sauvegarde du Torrent-Neuf.

Les vendredi et samedi 28 et 29 septembre 2018, Genève a accueilli la 55^e réunion des Bureaux des parlements de Suisse romande, de Berne et du Tessin. Cette rencontre annuelle, instaurée en 1963 par l'ancien président du Grand Conseil genevois Yves Maitre, réunit les membres des Bureaux des parlements suisses des cantons latins.

Y participent les cantons romands (Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud), ainsi que ceux de Berne et du Tessin. Cet événement est organisé à tour de rôle par les cantons participants. Chaque année, un thème relatif à la vie parlementaire des cantons est abordé, afin de mettre en commun les pratiques respectives. En 2018, les interventions ont porté sur le rôle passé et futur des parlements cantonaux lors des fusions de communes.





Secrétariat général du Grand Conseil

Le Secrétariat général organise les sessions plénières du Grand Conseil et les séances de commissions, sous la direction du Bureau du Grand Conseil. Son Service du Mémorial édite le Mémorial des séances dans lequel toutes les interventions sont consignées.

Plénières

Le Secrétariat général reçoit les nouveaux textes parlementaires et les rapports de commission. Sur cette base, il prépare l'ordre du jour des sessions. Les textes sont ensuite imprimés et diffusés.

Lors du déroulement de la session, le sautier et son adjointe conseillent la présidence sur toutes les questions de procédure et d'application du règlement. Une fois la session terminée, les objets votés sont acheminés à leurs destinataires.

La direction du Secrétariat général se charge aussi du suivi des recours déposés contre les décisions du Grand Conseil.

Séances de commissions

Le Secrétariat général seconde les présidents de commissions dans l'organisation des séances. En application de l'article 189A de la LRGC et

dans la limite des ressources disponibles, des secrétaires scientifiques assistent aux travaux des commissions. Ils sont affectés en premier lieu aux commissions chargées de la haute surveillance parlementaire. Les commissions spécialisées qui ne sont pas accompagnées par un département rapporteur bénéficient aussi de leur soutien: Commission des pétitions, Commission de grâce, Commission des affaires communales, régionales et internationales, Commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil, Commission législative et Commission ad hoc sur le personnel de l'Etat.

Enfin, d'autres commissions, en raison de la complexité des objets traités, peuvent aussi bénéficier de cet appui scientifique, de manière temporaire ou permanente: Commission des travaux, Commission judiciaire et de la police et Commission fiscale.

Le Secrétariat général du Grand Conseil s'occupe de l'envoi des convocations et des procès-verbaux des commissions. Il organise la mise à disposition des salles et du personnel spécialement affecté à la rédaction des procès-verbaux.

Elections intermédiaires

Parmi ses attributions, le Secrétariat général prépare également les élections intermédiaires auxquelles le Grand Conseil procède, notamment les élections judiciaires.

Mémorial du Grand Conseil

Depuis 1828, le Mémorial est un outil indispensable, dans la mesure où il garde la trace de l'intention du législateur et sert à l'interprétation des textes législatifs. Il contient les textes soumis à discussion ainsi que les lois, les motions et les résolutions adoptées.

Le Mémorial du Grand Conseil est une source importante d'informations sur la vie politique et sociale à Genève. Il rend les débats du Grand Conseil accessibles au public et il en restitue l'atmosphère. Il assure ainsi la transparence de l'action parlementaire et perpétue le souvenir des faits marquants de la vie genevoise.

A ce jour, il compte plus d'un demi-million de pages consultables à la Bibliothèque de Genève ou aux Archives d'Etat. Depuis 1993, les débats retranscrits sont aussi accessibles sur le site internet du Grand

Conseil, dont l'interactivité a été fortement améliorée grâce à l'offre vidéo.

L'impression des volumes « Annexes » étant supprimée par souci d'économie, le Mémorial de cette 1^{re} année de la 2^e législature devrait comprendre quelque 6500 pages, réparties en 11 volumes de débats et 1 volume pour la table des matières. Depuis novembre 2013, les tirés à part des objets nouveaux sont reliés par session parlementaire dans des volumes « Annexes ».

Logistique Systèmes d'information

Le service informatique gère l'infrastructure électronique du parlement et notamment le fonctionnement du vote électronique. Il répond aussi aux demandes des députés et développe les nouveaux logiciels en vue de parvenir à un parlement sans papier.

En 2018, la base ACCORD-GC permettant aux députés d'accéder aux procès-verbaux de commissions est devenue le moyen d'accès unique aux documents des commissions. Avec environ 2000 documents ouverts par mois, cette application est l'outil informatisé incontournable du travail parlementaire.

L'année 2018 a aussi été marquée par la poursuite des travaux préparatoires et l'ouverture du chantier de transformation du bâtiment de l'Hôtel de Ville. Le Secrétariat général est associé au groupe de travail piloté

par l'Office des bâtiments. Une délégation du Bureau participe également au comité de pilotage élargi afin de prendre part aux décisions en matière d'agencement de la future salle, y compris sous l'angle de la sûreté.

Toujours en rapport avec les travaux, le Secrétariat général a recherché, pour le compte du Bureau, une salle de remplacement pour les séances du Grand Conseil. L'Union internationale des télécommunications a proposé au Grand Conseil de mettre à disposition sa salle de conférence pendant la durée des travaux. Cette offre qui marque les liens unissant la Genève internationale à la Genève locale a été accueillie avec enthousiasme et les premières séances ont pu se tenir dans d'excellentes conditions à la rentrée de l'automne 2018.

Pour marquer la fin de l'utilisation de la salle du Grand Conseil, une journée portes ouvertes avec une séance fictive a été organisée le 23 juin 2018. A la fin de cette journée, la cloche du président et les drapeaux suisse et genevois ont été déposés pour suivre le parlement cantonal dans sa nouvelle salle des séances.





Perspectives 2019

Un parlement délocalisé, un suivi attentif des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville, la planification et la validation des impératifs de la nouvelle salle du Grand Conseil sont les principaux défis qui marqueront 2019.

Le déménagement du parlement dans la salle Popov de l'Union internationale des télécommunications s'est parfaitement déroulé à la rentrée de septembre 2018. Il s'agit maintenant d'assurer les séances du Grand Conseil en tenant compte des disponibilités de l'UIT que nous remercions une nouvelle fois de son accueil chaleureux et très apprécié.

Le 14 mai, le parlement change de présidence. Un moment important tant pour le travail parlementaire en plénière que dans les commissions, qui renouvellent également leur Bureau.

Le suivi très attentif des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville assuré depuis l'été 2018 démontre l'importance de rester très impliqué dans

les directions prises et les décisions techniques. En effet, afin de garantir la création d'une salle qui réponde aux attentes des parlementaires, une vision proactive est incontournable pour la réussite du projet.

Une attention qui ne sera pas relâchée en 2019, notamment au sein du comité de pilotage élargi associant des membres du Bureau du Grand Conseil.





Grand Conseil de la République
et canton de Genève